

ASSEMBLEE GENERALE EFIC 23 septembre 2020

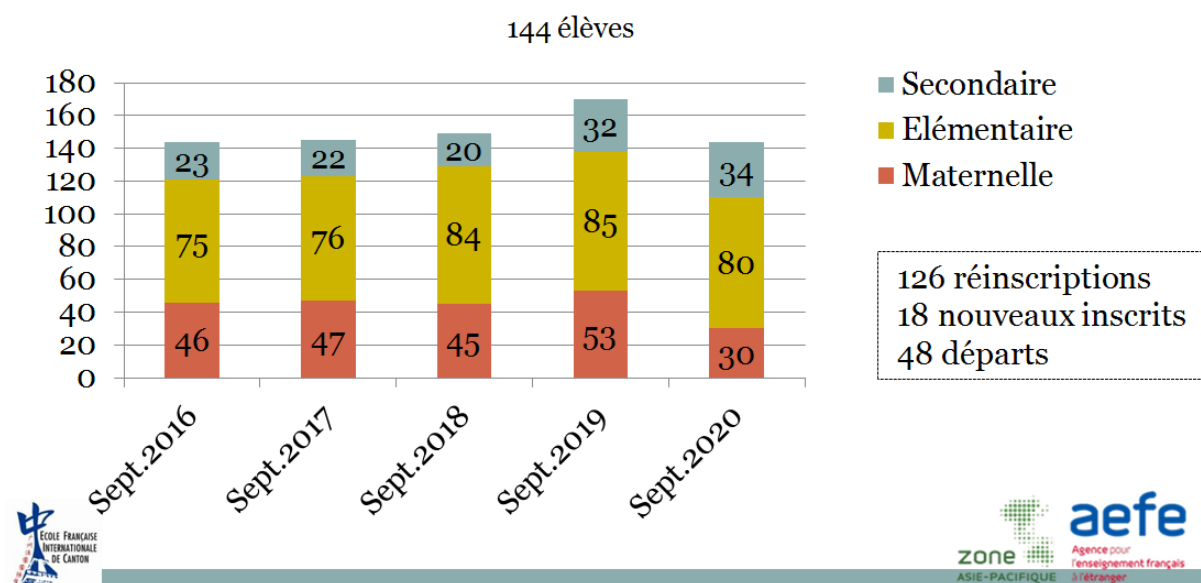
1. Bilan de la rentrée.

- **Aspect sanitaire :**

Le directeur rappelle les différentes phases de rouvertures du campus en mai et juin 2020 ainsi que les conditions sanitaires de rentrée de septembre. Les rentrées successives se sont bien passées, avec de multiples contrôles des autorités locales. Les contraintes se sont adoucies avec notamment l'absence du port obligatoire du masque sur le campus. Il rappelle toutefois l'impératif de vigilance qui s'impose à tous. Deux prises de températures (dont celle du matin systématiquement remontée aux autorités locales) sont effectuées. La communication entre l'école et les familles reste un maillon essentiel de la prévention. Il convient de garder son enfant à la maison quand il est malade, d'informer l'école et de consulter un médecin.

- **Effectifs de la rentrée 2020.**

Le directeur présente les chiffres de la rentrée 2020.



Les effectifs sont en baisse. Les nouvelles arrivées (18) ne compensent pas les départs (48). De toute évidence, cela s'explique par la crise de la COVID-19. Des familles ont fait le choix de quitter la Chine et moins de familles viennent s'installer dans une période de mobilité géographique difficile. Deux points sont à souligner. La chute d'effectif concerne essentiellement la maternelle. Cela peut aussi s'expliquer par la suppression des bus scolaires qui rend plus délicat le transport des plus jeunes enfants. La hausse des effectifs au secondaire traduit le bon travail fait sur la liaison école-collège et la confiance accordée par les parents sur la qualité du collège et du lycée.

- **Structure pédagogique.**

Le directeur rappelle la structure pédagogique du primaire retenue pour l'année 2020-2021 et validée en conseil d'établissement (22/06/2020) :

MATERNELLE		ELEMENTAIRE			
PS-MS	MS-GS	CP	CE1	CE2	CM1-CM2
15	15	20	17	20	23

Ce choix résulte de la prise en compte de plusieurs paramètres :

- ❖ Prise en compte des effectifs prévisionnels
- ❖ Conservation une marge d'accueil
- ❖ Garantie de la qualité pédagogique
- ❖ Respect de l'enveloppe budgétaire
- ❖ Prise en compte du contexte de recrutement

- **Structure de l'enseignement pour la rentrée 2020**

Pour le mois de septembre 2020, et dans l'attente de l'arrivée sur site des enseignants nouvellement recrutés et des élèves encore bloqués, l'EFIC a déployé un enseignement hybride avec des cours en présentiel et en distanciel, en synchrone et en asynchrone. Ce dispositif dont le savoir-faire est hérité de la période de continuité pédagogique à distance mis en place l'an passé, permet d'assurer un début d'année scolaire dans de bonnes conditions pour tous les élèves inscrits à l'EFIC. Pour le secondaire, les 3 enseignants hors campus ont pu délivrer 80% de leur cours en visioconférence grâce à une coordination avec les enseignants présents. Pour les classes du CP et du CE1, deux parents ont assuré le présentiel devant les élèves piloté à distance par les deux enseignants titulaires.

Tous les enseignants seront présents devant les élèves pour la rentrée du 12 octobre.

- **Nouveaux enseignants :**

Le directeur présente les nouveaux arrivants et les changements de poste au sein de l'équipe enseignante de l'EFIC pour l'année 2020-2021.

- ❖ François Gicquel (mathématiques, PP 6^{ème}, coordinateur du secondaire)
- ❖ Bérengère Cloâtre (français, philosophie et latin)
- ❖ Denisse Le Dorner (professeur anglais, PP 1^{ère})
- ❖ Marianne Rochegude (professeur des écoles, classe de CP)
- ❖ Claire Roca (professeur des écoles, classe de CE1)
- ❖ Zhang Ni (professeur d'allemand)
- ❖ Christina Parellada: espagnol, coordinatrice dispositif accueil des élèves allophones.
- ❖ Virginie Legrand : professeur des écoles en TPS-PS-MS

2. Panorama pédagogique

- **Excellence :**

Formation des personnels : Le directeur souligne l'importance en termes de formation et de mutualisation des moyens de l'appartenance de l'EFIC au réseau AEFÉ. Cette année, et malgré les restrictions de la mobilité géographique, de nombreux enseignants de l'EFIC vont pouvoir participer aux stages de formation proposés aux établissements AEFÉ de la zone Asie-Pacifique (en distanciel ou en présentiel si cela devient possible). Ces formations participent à la qualité des enseignements dispensés.

Certification Delf-Dalf : L'EFIC est maintenant centre de passation de la certification de langue française Delf, délivrée par l'Institut français. Cette année, nos élèves allophones se verront proposer de passer ces certifications qui attestent d'un niveau en langue française. Ce dispositif s'inscrit dans la volonté d'offrir à nos élèves et familles non francophones qui font le choix de l'EFIC un accueil et un accompagnement de qualité.

Plan mathématiques : L'EFIC s'inscrit dans une mutation importante de l'enseignement des mathématiques voulu par l'AEFE et le Ministère de l'Éducation nationale. Cela se traduit par une approche renouvelée de l'enseignement des mathématiques sur l'élémentaire avec notamment, l'adoption d'une nouvelle méthode, dite de Singapour. Cette approche se déploie cette année sur la maternelle et le collège.

Projets de zone (PROZAP) : La participation aux projets de zone (des projets proposés par d'autres établissements AEFÉ) est un autre aspect de notre appartenance au réseau AEFÉ. Ces projets qui concernent les élèves de la maternelle jusqu'au lycée participent aux dynamismes de notre établissement.

Résultats au Diplôme national du Brevet (DNB) et au Baccalauréat : L'an passé, l'EFIC a présenté 1 candidat au DNB et deux candidates au Baccalauréat. Tous les candidats ont été reçus avec mention. Nos deux bachelières poursuivent leurs études en France (université de Bordeaux et de Dijon). L'EFIC accompagne les élèves dans leur orientation et leur démarche.

Extension d'homologation : Notre école présentera cette année une demande d'extension d'homologation pour le cycle 4. Le directeur rappelle en quoi consiste l'homologation. *« Pour être homologués comme établissements d'enseignement français, les établissements scolaires hors de France font l'objet d'une procédure d'homologation attestant leur conformité aux principes, aux programmes et à l'organisation pédagogique du système éducatif français. »*

<https://www.aefe.fr/reseau-scolaire-mondial/lhomologation-et-le-suivi-dhomologation>

Les critères à respecter sont les suivants :

- Principes, valeurs, programmes du système éducatif français
- Place et maîtrise de la langue française
- Politique linguistique plurilingue
- Personnels qualifiés et régulièrement formés
- Préparation et passation des examens français
- Sécurité, locaux et équipements adaptés

Focus sur notre maternelle : Le directeur rappelle les spécificités de la maternelle française qui se distingue d'un kindergarten ou d'une crèche. C'est une école à part entière. Les personnels sont des professeurs des écoles, titulaire de la fonction public, au même titre que leurs collègues de l'élémentaire, ou bien possèdent les qualifications équivalentes. Les enseignements se font sur programmes de l'Education nationale et concernent tous les domaines d'apprentissages. Des évaluations sont régulièrement menées et sont communiquées aux parents. La maternelle est la préparation active au CP. L'école maternelle française conjugue bienveillance et exigence.

- **Proximité**

Les événements : Il est difficile pour le moment de se prononcer sur la tenue des événements traditionnels de l'EFIC (pique-nique, pétanque, semaine de la francophonie, etc.). Il nous faudra attendre de voir l'évolution de la situation sanitaire et la position des autorités locales.

Les réunions parents-professeurs : Ce sont des rendez-vous de début d'année importants. Ces rendez-vous ont déjà eu lieu pour les classes de maternelle, du CE2, du CM1-CM2. Pour les classes du CP, du CE1 et des classes du secondaire, nous avons fait le choix d'attendre l'arrivée des enseignants, en quatorzaine au moment de la tenue de cette assemblée générale. Après les vacances d'octobre, des réunions vous seront proposées.

La communication : Nous nous attachons, en accord avec l'axe 4 de notre projet d'établissement (disponible sur notre site internet) de communiquer régulièrement auprès de la communauté éducative. L'an passé, il y a eu 25 publications Wechat, 15 vidéos, un peu plus de 200 mails aux familles. Cette année, nous continuons nos efforts, notamment en cherchant à améliorer la communication avec les représentants des parents.

Enquête AEFÉ : L'AEFE souhaite recueillir la parole des élèves, des enseignants et des parents concernant l'enseignement à distance déployé l'an passé. L'objectif est de tirer un bilan de cet enseignement. A cette fin, un sondage en ligne a été proposé.

Représentants des parents : Le directeur remercie les représentants des parents pour le travail effectué l'an passé, dans une période difficile. Le rôle des représentants est essentiel à la bonne communication et à la vie démocratique de notre établissement.

Les instances : Le fonctionnement de notre établissement repose sur des instances qui sont primordiales : assemblée générale, conseil d'établissement, conseil école-collège, conseil de classe, conseil des enfants, etc. Des comptes rendu sont rédigés, traduits en chinois et communiqués.

- **Plaisir d'apprendre**

Finalisation de la BCD : Grâce à une subvention obtenue l'an passé et à une donation d'un parent, mais aussi grâce au travail de parents volontaires, l'EFIC est en passe de se doter d'une BCD qui sera au cœur de notre politique éducative.

Activités extra scolaires : Vous pouvez retrouver l'offre des Activités Extra scolaires sur notre site internet. Cette année, l'offre s'élargit et concerne aussi les élèves de Petite Section et les élèves du collège et lycée.

Réforme du baccalauréat : La réforme du baccalauréat entre en vigueur cette année pour la classe de terminal. L'EFIC propose par moins de 8 spécialités pour les élèves de 1^{ère} et terminale. Ces spécialités contribuent à l'individualisation des parcours et à la mise en réussite de nos élèves pour leur orientation post baccalauréat.

Ecole ouverte : L'EFIC a proposé un dispositif d'accueil des élèves pendant les vacances d'été d'une durée de 15 jours. Ce dispositif a rencontré le succès. Cette expérience est donc à reconduire l'an prochain.

- **Citoyen du monde**

Dispositif d'aides pour les allophones : L'accueil et l'accompagnement des élèves allophones est une priorité pour notre école. Cette année, 20 élèves bénéficient du dispositif d'accompagnement Flsco (Français langue de scolarisation). Un personnel est nommé pour coordonner ce dispositif.

Parcours Aménagé et renforcé de Langue Etrangère (anglais) : Depuis la rentrée 2019, un Parcours Aménagé et renforcé de Langue Etrangère (anglais) (PARLE) est en place sur les classes de l'élémentaire. Il permet de dispenser 5 heures d'anglais ou d'enseignement en anglais sur le cycle 2 et 6h pour les CM1 et CM2. L'ambition est de développer ce parcours l'an prochain sur la classe de 6ème et de proposer un parcours alternatif mettant l'accent sur le chinois.

3. Rapport financier

1. Rappels pour commencer

Notre école est gérée par une association à but non lucratif enregistrée en France (loi 1901). Tous les parents d'élèves sont membres de l'association. Pour pouvoir fonctionner en Chine, l'école a créé une société à Hong Kong ainsi qu'une société en Chine. Ces sociétés sont auditées tous les ans. Nous avons également l'assistance du cabinet Mazars pour la tenue de notre comptabilité.

Les revenus de l'école proviennent quasiment intégralement des frais de scolarité et d'activités extra-scolaires.

Notre école est homologuée par le ministère de l'éducation nationale français et nous sommes une école partenaire de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE). Cela donne une garantie pédagogique mais nous ne recevons pas de financement ou de subvention de fonctionnement de la part de l'État français.

2. Bilan financier 2019 – 2020

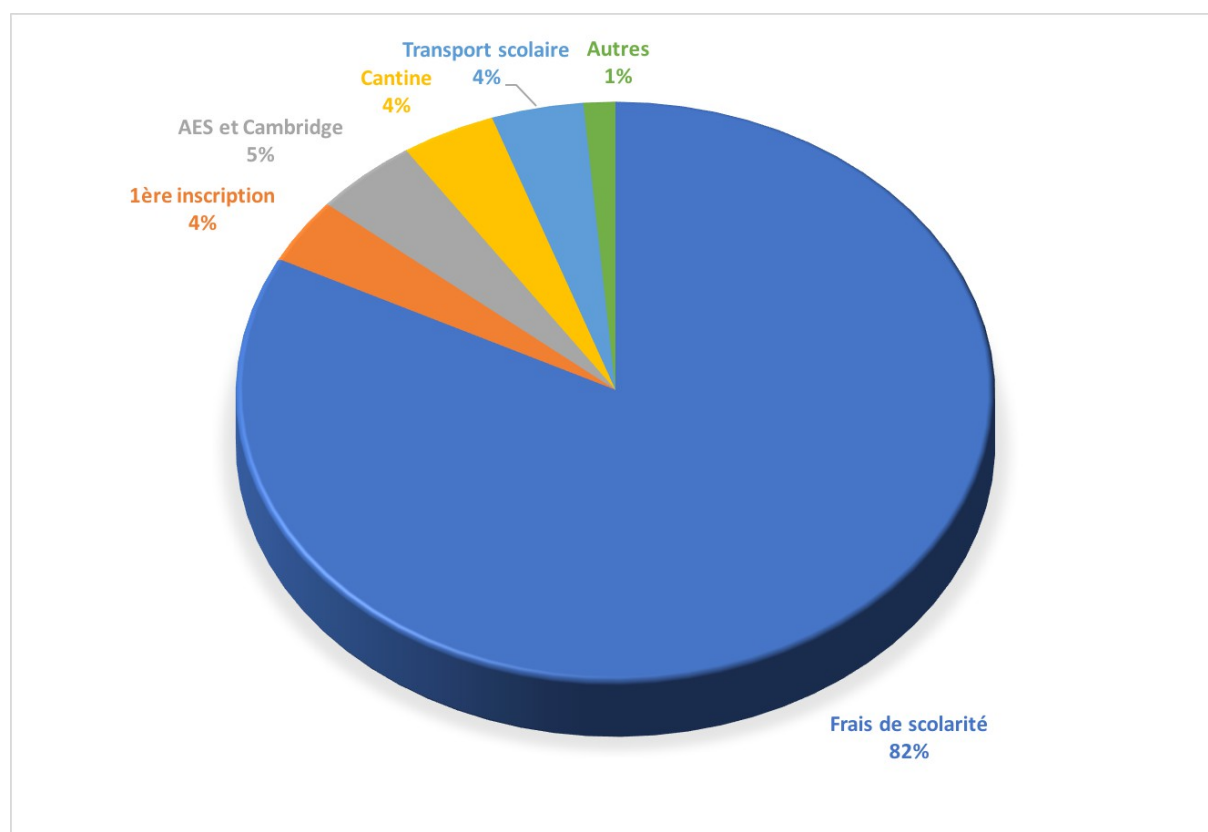
L'année a été marquée par la crise du COVID avec une baisse conséquente des revenus due à :

- La baisse des effectifs au T2 et surtout au T3
- Des dépenses conséquentes liées au protocole sanitaire pour la réouverture en fin d'année (plus 180 000 Rmb juste en mai-juin)
- Des réductions accordées aux familles des enfants de maternelle dès le T2 pour les enfants de petite section et au T3 pour les moyenne et grande sections.

Nos dépenses ont légèrement diminué et nous avons eu des aides mais limitées :

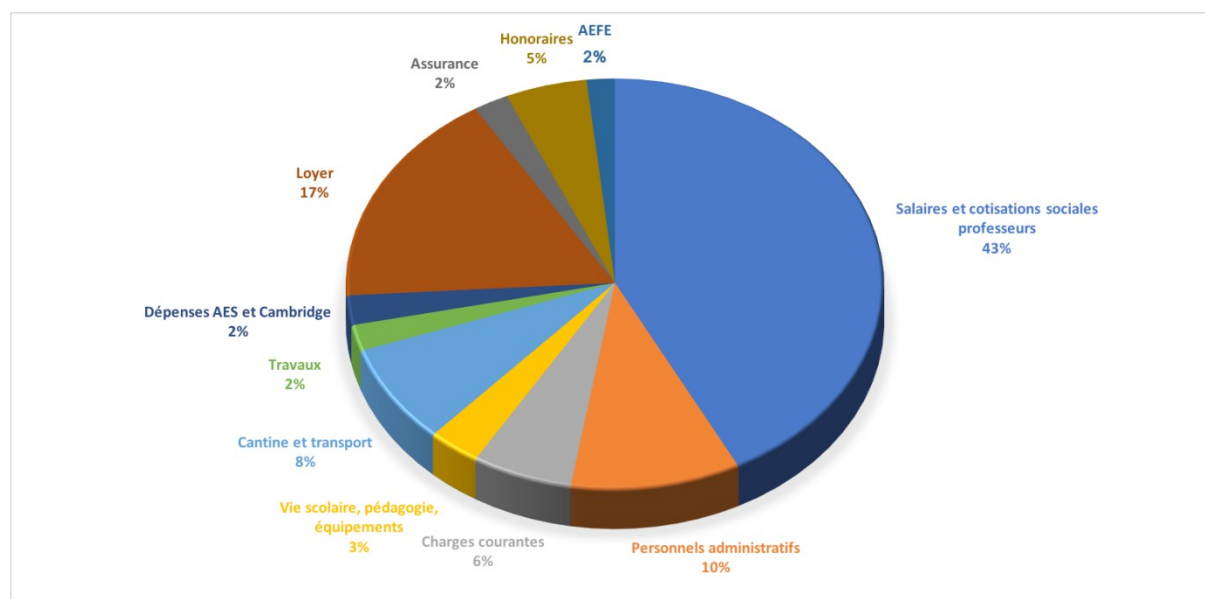
- Nos dépenses de fonctionnement ont diminué avec une légère baisse des charges et l'octroi de l'équivalent d'un mois de loyer gratuit par notre propriétaire
- L'Etat français ne nous a pas aidé financièrement mais son aide a été importante avec le soutien du consulat lors de la réouverture et pour l'obtention des visas des enseignants, l'octroi de bourses exceptionnelles au T3 pour les familles boursières, un don de masques. L'école a déposé une demande de subvention auprès de l'AEFE en juillet mais en tant qu'école partenaire nous ne sommes pas prioritaires et notre situation n'est sans doute pas suffisamment critique pour pouvoir en profiter.
- Côté chinois, nous avons bénéficié d'une réduction des charges sociales décidées par la province du Guangdong ainsi que d'une réduction d'impôt.

Répartition des revenus



Le transport scolaire et la cantine sont à la fois des revenus et des dépenses

Répartition des dépenses



Naturellement les salaires des professeurs et du personnel représentent une part importante de nos dépenses. Le salaire médian d'un professeur de l'EFIC à temps plein est de 21100 Rmb brut.

Comparatif entre budget prévisionnel et résultat 2019 – 2020 (en rmb)

Année 2019 - 2020	Budget prévisionnel	Résultat
Revenus	18 189 400	15 652 442
Dépenses	15 858 341	14 690 071
Résultats après impôt	1 545 794	720 498

Les comptes sont équilibrés malgré une année difficile. Ce bon résultat est dû à un excellent premier trimestre avec des effectifs importants et à une maîtrise des dépenses.

Notre trésorerie en fin d'exercice est de 5 millions. Nous avons donc reconstitué nos réserves statutaires qui doivent correspondre à trois mois de fonctionnement de l'école (soit environ 4 millions).

3. Budget prévisionnel 2020 - 2021

Le budget prévisionnel 2020 – 2021 tient compte :

- D'une baisse d'effectif avec 144 élèves à la rentrée
- D'une légère baisse des dépenses liées aux salaires avec deux postes d'enseignants en moins
- D'une forte hausse des frais de visas et surtout des frais liés au protocole sanitaire (désinfection régulière, équipements...)
- D'une légère baisse de la rétrocession due à l'AEFE, l'agence ayant annoncé une dispense de frais de septembre à décembre 2020
- D'une hausse des frais d'avocats et d'audit liées à la licence d'éducation et aux études nécessaires à un éventuel projet de déménagement.

Année 2020 - 2021	Budget prévisionnel
Revenus	15 128 365
Dépenses	14 890 991
Résultat après impôt	78 627

Hausse prévisionnelle des frais de scolarité pour l'année 2021 – 2022 : 2,5% à reconfirmer en fonction de l'évolution des effectifs.

4. Perspectives – projet de déménagement

Le dépôt du dossier de licence a été de nouveau refusé cette année par le Bureau de l'Education. C'est la taille du campus actuel qui génère ce refus. Le campus est trop petit au regard du nombre de m2 par élève exigé par le bureau de l'éducation. Tant que nous restons sur le site actuel, la licence sera refusée systématiquement par le bureau de l'éducation. De ce problème découle également l'impossibilité de faire rouler les bus scolaires depuis le mois de juin.

Le comité de gestion entretient une bonne collaboration avec ce bureau pour trouver une solution immobilière.

Le comité de gestion a effectué de nombreuses visites de sites (une 20ème depuis septembre 2019).

Une solution nous a été proposée il y a quelques temps par le bureau de l'éducation lui même : s'implanter sur le campus d'une école internationale déjà existante et qui possède la licence : la GNIS.



La GNIS possède déjà la licence de l'éducation.

Ils ont perdu de nombreux élèves cette année (Covid) et ne souhaitent pas rester dans cette situation sur un campus si grand.

Des discussions sont en cours entre la GNIS, l'EFIC et le Bureau de l'éducation.

L'idée serait de faire un montage juridique et financier permettant aux deux écoles d'être sur le même campus en ayant une structure légale commune, afin de bénéficier de la licence de la GNIS, tout en conservant chacune son indépendance pédagogique.

Pour le moment, c'est une piste en cours mais très sérieuse.

Les audits financiers et juridiques sont en cours de réalisation. S'ils sont concluants, le dossier sera présenté au bureau de l'éducation pour validation.

S'il est validé, alors seulement, nous proposerons une visite des locaux à tous les parents, puis une présentation du projet lors d'une nouvelle Assemblée générale au cours de laquelle les parents voteront pour ou contre le projet de déménagement.

Aucune décision ne sera prise si elle n'a pas obtenu le nombre de voix suffisant.

5. Élection du comité de gestion pour l'année 2020 /2021

Ont été réélus au comité de gestion pour l'année 2020/2021 :

- Philippe Ortiz en tant que Président
- Christophe Bilde en tant que Vice-président
- Laure Desmots en tant que Trésorière

ont été élus

- clémence d'Ussel en tant que secrétaire (remplacement de Marie Julie Gherardi)
- deux Conseillers: Jean-Christophe Roinne et Fabrice Levillain

6. Élection des parents d'élèves représentants au comité d'établissement

ont été élus pour cette année 2020 /2021

pour la maternelle : Sevag Baroudjian et Jonas Guiet (suppléant)

pour l'élémentaire : Gilles Deneuche et Arnaud lamorère / Autumn (suppléant)

pour le secondaire : Sophie Charneux et Pierre Loïc Lavigne(suppléant)